



# MAIRIE DE ROUSSILLON

84 220

Téléphone : 04 90 05 60 16  
Télécopie : 04 90 05 56 43  
[mairie-de-roussillon-vacluse@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-roussillon-vacluse@wanadoo.fr)  
<http://www.roussillon-en-provence.fr>

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 26 JUIN 2023

A 18h à la MAIRIE

**Présents** : Mme BONNELLY, M. DEBROAS, Mme BELLANDE, M. BORDE, Mme BERNARD, M. CHOMETTE, M. JEAN, M. TRIBOLLET, Mme MALIVEL. Mme THIERRY

**Absents excusés** : Mme BRAZARD pouvoir à Mme BONNELLY Mme MALIVEL pouvoir à M. TRIBOLLET, M. BERGERON, Mme GRAS, M. DEVAUX.

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 mai 2023 est approuvé à l'unanimité

Information d'une décision validée par Mme le Maire qui concernait l'étude de sol pour le futur centre médical des Sablières à la Société AGESOL pour 1 475.00 €.

Ordre du jour :

### **1/APPROBATION REFECTION PLAFOND BATIMENT DU JAUNE**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le devis de la société des Bosseurs de Sénas pour la dépose de plafond en plaque de plâtre avec isolant et la fourniture et pose de plafond rampant sous charpente bois, réalisé en plaque de plâtre montée sur ossature métallique + isolation thermique de 200 mm pour le bâtiment du jaune côté route pour 24 202.00 € TTC. M. Debroas précise que la dépose des faux plafonds se fera début septembre 2023, avec vérification de la charpente de l'aide nord après démontage complet des faux plafonds. Consultation des entreprises pour travaux de charpentes et couverture de la toiture et de l'auvent à partir de novembre 2023 pour une livraison de l'ensemble des travaux dernier semaine de mars 2024.

### **2/CREATION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A COMPTER DU 01/08/2023**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'avancement de grade d'adjoint technique territorial à adjoint technique territorial principal de 2ème classe à compter du 01/08/2023.

### **3/CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE A COMPTER DU 01/08/2023**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint administratif afin de régulariser la situation d'un agent qui travaillait au service technique et qui suite à des problèmes de santé avait été nommé responsable de l'Agence Postale communale.

### **4/PROPOSITION D'UN CLASSEMENT DE DIGUES SUR NOTRE COMMUNE PAR LE SIRCC**

Les services de l'Etat ont réalisé un classement de l'état de toutes des digues des cours d'eau décret 2007.

Il a été demandé au SIRCC syndicat intercommunal des Rivières Calavon-Coulon de faire un état des lieux et des enjeux de ces ouvrages. Pour notre commune cela concerne l'Immergue au niveau de Fond Roque. Les 3 ouvrages ne protègent aucune habitation. Les effacements pour leur niveau de protection engendrent une inondation sur le lit moyen du cours d'eau ou sur les terres agricoles. Il n'y aucun impact, Les conseillers municipaux décident de céder à l'unanimité les ouvrages sans arasement. Les propriétaires riverains seront informés de leur rétrocession.

### **5/DECISION MODIFICATIVEN° 1 BUDGET MAIRIE**

Les conseillers municipaux approuvent par 1 abstention M. Michel BORDE et 11 pour le virement de crédit de l'opération cabinet médical vers l'opération travaux école de 60 000 € pour payer les travaux électriques de la Société ALLO ELEC de M. Thierry CLEAZ SAVOYEN à l'Ecole Communale pour l'installation de tableau pour la catégorie ERP 4. Ces travaux seront réalisés pendant l'été.

### **6/ APPROBATION CONVENTION ET DEVIS DE VSB ATELIER POUR LE PROTOTYPE DU MOBILIER POUR LE PARCOURS TRIPTYQUE SENTIER VILLAGE ECOMUSEE**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la convention entre la VSB ATELIER et la commune de Roussillon pour les droits et obligations sur le mobilier du triptyque sentier village écomusée.

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le devis de la société VSB ATELIER pour la réalisation du prototype pour 2 972.92 €. Il sera installé devant l'écomusée de l'ocres et qui comprendra :

- 1 bans 2 places
- 1 borne signalétique
- 1 borne kilométrique

Il sera installé le 16 septembre 2023 pour la journée du Patrimoine

### **7/COMPTES-RENDUS FINANCIER ET TECHNIQUE DU CONTRAT D'AFFERMAGE 2022 de l'ECOMUSEE DE L'OCRE PAR LA SCIC OKHRA**

Suite à la présentation par la commission d'affermage, les conseillers municipaux donnent à l'unanimité quitus sur la gestion du contrat d'affermage par la Scic Okhra sur ses activités techniques et financières de cette l'année 2022.

## **8/ APPROBATION MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LA SOCIETE SPCAL-CAPTURE ET PRISE EN CHARGE**

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le contrat avec la société SPCAL-CAPTURE ET PRISE EN CHARGE D'ANIMAUX, pour régler le problème des chiens qui divaguent, des animaux dangereux, des animaux blessés qu'il faut transporter à la clinique vétérinaire, et le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40kg et leur évacuation via l'équarisseur. Le prix est de 0.6 € par habitant plus 124.83 € par intervention.

## **09/ ACQUISITION TERRAINS CONSORT MATHIEU**

Les conseillers municipaux donnent par 1 contre M Marc JEAN et 11 pour une accord de principe pour l'acquisition par la commune des parcelles BH N° 298 d'une superficie de 2 457 m<sup>2</sup> et la parcelle BH N° 300 de 855 m<sup>2</sup> appartenant aux consorts.. Les terrains sont bornés, il y a un puits, l'électricité et le téléphone pour 14 000 € aux consorts MATHIEU. Ces parcelles jouxtent notre terrain quartier Grimaud. Les conseillers souhaitent un rendez- vous sur place

## **10/PRIX DE RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS DE 15 ANS ET 50 ANS**

Il existe quelques concessions de 15 ans et 50 ans. Les conseillers municipaux fixent à l'unanimité le montant des renouvellements au prorata du prix des concessions de 30 ans 180 € / 30 ans : 6 € par an  
Pour 15 ans le prix serait de 90 €  
Pour 50 ans le prix serait de 300 €

Mme Maire informe que la nouvelle voiture d'occasion pour l'Olivier CLEAZ a été livrée. Il s'agit d'un FIAT FIORINO de 5ch qui a 57 784 km pour 13 213.90 € TTC qui est garantie 1 an

Elle propose de déposer dans le cadre des amendes de polices une subvention pour l'installation de barrières de la croix au stade et devant l'aire du jeu d'enfants afin de sécuriser le parcours et l'accès

La séance est levée à 19h 30.